

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 313

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

était menacée de très près. Dr. Jacobs fut aussi une pacifiste ardente, et parfois même un peu extrême: membre important de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, elle blâmait la politique de cette Association vis-à-vis de la S. d. N., dont elle se méfiait un peu jusqu'à ces dernières années. Enfin, soit dans les questions de travail de la femme, soit dans celles touchant à l'unité de la morale, elle lutta toujours inflassablement pour le principe de l'égalité entre les sexes. C'était une féministe née, un esprit original, une intelligence claire et tranchante, un caractère énergique, courageux. Et ces femmes qui vont droit leur chemin, indifférentes aux coups et aux attaques, vers le but qu'elles se sont fixé, — ces femmes-là sont malheureusement rares.

* * *

Margaret Behm, qui est morte à Berlin, le mois dernier également, des suites d'un accident d'auto, n'était pas alors, elle, essentiellement, une féministe, bien qu'ex-députée au Reichstag (parti national). Son activité s'était exercée dans un autre domaine, mais qui touche, lui aussi, les féministes de très près: la défense des travailleuses à domicile. Frappée par les misères et les exploitations dont sont victimes ces ouvrières, que l'on a pu appeler avec raison les parias de l'industrie moderne, elle avait fondé dès 1899 une organisation des travailleuses à domicile, à laquelle elle consacra tout son temps et ses forces, luttant infatigablement pour le relèvement des salaires de famine payés dans ces industries. Le surnom de « Maman Behm », qui lui avait été donné comme bien l'affection et la reconnaissance qui lui avaient été vouées par les travailleuses à domicile de Berlin, que sa mort prématurée (elle n'avait que 69 ans) a privées de leur meilleur défenseur.

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

La nouvelle Constitution espagnole et le vote des femmes.

On a vu que le projet de nouvelle Constitution espagnole prévoit que le vote sera reconnu aux deux sexes sans distinction. En revanche, nous n'avons pas de précisions quant au droit à l'éligibilité.

C'est égal: voici déjà les Espagnoles dans les Conseils municipaux, et les voilà bientôt électrices législatives comme les hommes... Quel argument contre la démocratie si l'Espagne nous devance ainsi dans la voie de ce progrès-là! et ceux qui, chez nous, trouvent spirituel de « rigoler » quand on leur parle de femmes électrices, consentiront-ils enfin à ouvrir les yeux quand voteront les senoras en mantilles et à éventails!...

Portraits de femmes

Adrienne MONNIER

Au numéro 7 de la rue de l'Odéon, une boutique modeste ouvre sa porte et son unique vitrine. C'est ici que je viens interroger, — si elle veut bien se laisser faire, — la fondatrice et directrice de la Maison des Amis des Livres, M^{lle} Adrienne Monnier.

Et je me trouve accueillie par une femme grande, belle à la façon flamande par la délicatesse des tons. Visage rond et rose, presque pas de nez, une toute petite bouche, des yeux immenses d'un gris un peu mordoré, des fils d'argent dans les cheveux clairs coupés et rejetés en arrière. Tout en elle est douceur, clarté, optimisme, intelligence.

Adrienne Monnier raconte les années de jeunesse: « Je l'ai passée à lire, ma jeunesse. Sans argent pour acheter des livres, j'ai fréquenté à peu près tous les cabinets de lecture et toutes les bibliothèques de Paris. Je ne trouvais à emprunter que d'anciens bouquins salis, et jamais des livres modernes. Mon père était postier. En 1913, il fut blessé dans le fourgon postal, lors d'un accident de chemin de fer près de Melun, et il reçut une indemnité. « Ce sera pour Adrienne, dit-il. »

Et la jeune fille fonda alors une maison de prêt de livres, créant ainsi pour les autres ce qu'elle aurait tant aimé rencontrer durant sa jeunesse folle de lecture, c'est-à-dire la possibilité de lire

Un Comité international des Ecoles Sociales.

Il vient de se fonder, après une séance qui a eu lieu à Berlin au mois de juin un Comité international des Ecoles Sociales. Cette séance constitutive présidée par M^{lle} le Dr. Alice Salomon, réunissait des directeurs d'écoles sociales de divers pays; la Suisse y était représentée par M^{lle} M. Von Meyenburg, Directrice de l'Ecole Sociale de Zurich, et par M^{me} M. Wagner-Beck, Directrice de l'Ecole Sociale de Genève.

Le but de ce Comité est de provoquer un échange de vues et d'expériences entre les écoles de service social, et de s'occuper de tous les problèmes de coopération internationale de ces écoles tels que: échange de professeurs et d'élèves, organisation d'un service de documentation et d'information, organisation de cours internationaux de service social pour donner une formation complémentaire aux professeurs ou aux anciens étudiants des écoles des divers pays, participation à la préparation des congrès internationaux de service social.

M^{me} Wagner-Beck a été chargée de se mettre en rapport avec les bibliothèques du B. I. T. et de la S. d. N. pour constituer à Genève le centre de documentation et d'information mentionné plus haut.

Le secrétariat est formé par des représentantes d'écoles des pays suivants: Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suisse.

Une victoire antialcoolique à Bâle.

Les éléments sains de ce canton viennent de remporter un succès lors de la votation populaire du début de l'été; par une très forte majorité (plus de 7.000 voix) les électeurs ont accepté une nouvelle loi interdisant la vente du schnaps avant 8 heures du matin les jours ouvrables et avant 9 heures les jours fériés.

Quand on sait l'effrayante consommation d'eau de vie qui se fait aux premières heures de la journée (des patrons de débits ont déclaré qu'ils gagnent avant 7 heures du matin l'équivalent de toute une journée de vente) et quand on songe aux ravages produits par cet alcool ainsi consommé au réveil par toute une population travailleuse, on ne peut assez féliciter les Bâlois du succès remporté. On n'a pas oublié non plus que, le 12 mai dernier, Bâle-Ville a été le seul canton qui ait accepté l'option locale.

Succès féminin.

On écrit de Prague au Bureau de presse tchécoslovaque que M^{lle} Irène Malinska, très connue dans la vie publique en Tchécoslovaquie, et à plusieurs reprises représentante des femmes tchécoslovaques aux congrès internationaux, vient d'être nommée commissaire au ministère des affaires étrangères, où elle travaille déjà depuis 1919. C'est la première femme qui occupe une place de fonctionnaire au ministère tchécoslovaque des affaires étrangères.

Toutes nos félicitations très chaudes à M^{lle} Malinska, qui est

sans grands frais tout ce qui paraît de nouveau, de bon et de beau.

« C'est moi qui, la première à Paris, ai protégé les livres par une couverture de papier cristal, changée à chaque prêt, et qui ai remplacé les vilaines étiquettes défigurant leur dos par une inscription discrète à l'intérieur. Mes livres ne déparent pas une table de salon. »

— « Aviez-vous quelque expérience du commerce? — « Aucune. Et de la comptabilité, pas davantage. Je ne me suis rendu compte que plus tard de la témérité de mes entreprises. »

Après le prêt de livres, Adrienne Monnier fonda la Maison des Amis des Livres. Ces Amis forment une société et ne peuvent être plus de quinze cents. Après avoir payé leurs inscriptions, ils ont le droit d'emprunter des livres à une bibliothèque des mieux composées et des plus riches en éditions rares, en ouvrages anciens épuisés. On y trouve à peu près toutes les traductions des classiques étrangers, et tous les premiers livres et toutes les premières plaquettes des contemporains significatifs.

Les sociétaires peuvent lire et travailler à la Maison des Livres, où ils ont à leur disposition toutes les revues littéraires et la Bibliographie de la France. M^{lle} Monnier et les jeunes filles qui la secondent se chargent de dénicher des renseignements, de faire des recherches, des achats de livres, etc. Il n'est pas rare de voir en note, au bas de quelque page d'un bouquin, des remerciements à Adrienne Monnier pour avoir aimablement ouvert sa bibliothèque et fourni des renseignements précieux.

Partant de l'idée qu'on ne doit pas acheter un livre avant de

un membre actif de la Commission de la Paix de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et que nous avons plusieurs fois rencontré à Prague, à Amsterdam, à Dresde l'automne dernier encore, où elle avait présenté un travail solidement étudié sur le Pacte Kellogg.

Après la Saffa

Le Fonds de Prêts. — La situation actuelle.

N. D. L. R. — L'abondance des comptes-rendus du Congrès de Berlin d'une part, l'interruption de notre parution pendant les vacances d'autre part, nous ont empêchée de donner à nos lecteurs tous les détails et toutes les explications que beaucoup d'entre eux désiraient sur la situation actuelle, et l'emploi du merveilleux bénéfice de plus d'un demi-million de cette entreprise féminine. La séance plénière de dissolution d'ailleurs s'est terminée dans la hâte, vu l'heure beaucoup trop avancée et les discussions trop longues, et pas toujours empreintes de l'esprit que nous aurions souhaité, si bien que nombre des assistantes n'en sont pas sorties avec une idée nette de la situation actuelle. C'est donc aussi bien pour répondre au désir qui nous a été exprimé par l'une des dirigeantes de la Saffa, que pour renseigner exactement tous les milieux féminins suisses romands intéressés, que nous publions ci-après la traduction de deux articles parus au début de l'été chez notre confrère de langue allemande, le *Schweizer Frauenblatt*. Le fait qu'il y a une année, exactement, l'Exposition battait son plein ajoute encore une valeur d'actualité d'anniversaire à ces lignes.

1. Le Fonds de Prêts de la Saffa

... L'idée de ce fonds de prêts appartenant à un domaine dans lequel les femmes n'ont qu'exceptionnellement eu l'occasion de pénétrer, ne peut forcément que leur être très étrangère, et il est grandement dommage qu'à la séance de dissolution de la Saffa, le 29 juin, le temps n'ait pas permis une discussion qui aurait pu dissiper un certain nombre de malentendus. Aussi le mieux nous paraît-il d'exposer ici ce projet dans ses grandes lignes directrices, afin que, non seulement celles qui ont assisté à cette séance, mais toutes les femmes qui se sont intéressées à la Saffa, puissent trouver de la sorte réponse à leurs questions.

Pour la première fois, les femmes suisses ont à leur disposition un capital important, dont l'usage est conditionné par la prescription qu'il doit être employé à « l'amélioration de la situation économique et professionnelle de la femme en Suisse ». Mais qu'entend-on par « amélioration de la situation économique et professionnelle de la femme » ? Les meilleures conditions de formation professionnelle pour nos jeunes filles, partout où cela est nécessaire; la création ou le perfectionnement d'institutions; l'allocation de subventions à des écoles

et à des cours professionnels; la remise de bourses pour des études professionnelles complémentaires dans toutes les catégories de professions; de l'aide pour des voyages et des séjours d'études à l'étranger; de l'appui aux organisations professionnelles, et à ceux de leurs membres qui s'efforcent de se créer une situation indépendante, sans posséder pour cela le capital nécessaire; l'accès à de nouvelles carrières; de l'influence sur la législation qui peut avoir des répercussions sur l'activité économique de la femme; etc., etc.

Or, à chacun des buts inscrits à ce vaste programme, on voit s'écorner peu à peu le capital que nous, femmes suisses, possédons, du fait de la Saffa; et il n'est pas besoin d'y réfléchir longuement pour se rendre compte que, comparativement aux grandes réalisations que nous en attendons, *ce capital est très petit*, et que nous devons l'administrer avec le plus grand soin pour qu'il puisse contribuer à l'amélioration de la situation économique et professionnelle de la femme, conformément aux statuts de la Saffa.

C'est pourquoi le projet d'un Fonds de prêts, basé sur l'emploi de l'argent à notre disposition, *utilise non seulement ce capital, mais aussi ses intérêts, en faisant travailler cet argent pour le bien des femmes.*

Voici comment: un capital, soit donc une somme ronde de 350.000 francs, est placée dans un établissement bancaire absolument sûr, et y sert de garantie pour des prêts, qui sont accordés, selon les instructions d'un Conseil d'administration à désigner, à des femmes et à des organisations féminines pour les buts suivants:

- a) formation professionnelle complémentaire après des études ou un apprentissage (séjours à l'étranger, etc.);
- b) fondation ou reprise d'entreprises particulières dirigées par des femmes (ateliers, commerce, magasins, etc.);
- c) extension ou perfectionnement d'entreprises déjà existantes (achat de matériel, de nouvelles machines, d'outillage, etc.);
- d) crédit pour des constructions (coopératives d'habitation et de bâtiment pour des maisons pour femmes seules, homes, clubs féminins, etc.);
- e) mise à exécution de travaux, pour lesquels une Association se verrait obligée de réunir en peu de temps une certaine somme (par exemple: organisation d'expositions locales ou régionales, etc.).

La somme maximum avancée à une personne serait de 5.000 fr. et à une Association de 20.000 fr., le remboursement devant être effectué dans l'intervalle d'une période de 5 ans. Comme les banques engagent le triple de la valeur du fonds déposé en garantie, nous pourrions, avec nos 350.000 fr.,

Pouvoir lu, on vend ici les livres coupés, avec une remise de 20 %. Mais seulement aux sociétaires.

Dans la boutique, vous pouvez rencontrer, si la chance vous sourit, les amis de la boutiquière: Paul Valéry, Romains, Valéry-Larbaud, Duhamel, Fargue, Paul Fort et ceux qu'elle nomme ses deux enfants: Prévost et Chamson. « Claudel passe chez moi quand il est à Paris. André Gide fréquente ma boutique. C'est un être exquis. »

« J'ai d'abord goûté Maeterlinck et les symbolistes. Puis, j'ai admiré Romains. Sa phrase concise, pleine d'idée, et sa philosophie m'enchantent. Ses livres ont contribué, plus que d'autres, je crois, à fixer mes goûts littéraires. J'aime votre Ramuz. Un de ses livres m'ayant enthousiasmée, je me suis procuré tout ce qu'il a écrit et j'ai fait une vitrine Ramuz avec une belle pancarte. »

La boutique, peinte en grisailles, est assez grande. Ses rayons et ses tables sont chargés de livres. Aux parois, des photos dédiées d'écrivains: Jammes dans un jardin, Maeterlinck, Claudel et beaucoup d'autres. Des gens entrent, sortent, bousculent des piles de revues, choisissent un bouquin, demandent un renseignement, disparaissent dans une arrière-boutique encore plus encombrée de livres...

M^le Monnier a pour chacun son joli sourire placide. La « religieuse des lettres »: le surnom n'est pas mal trouvé. Sa mise, qui ne s'inspire d'aucune mode présente, a quelque chose de monastique, de même sa sérénité, la candeur de ses prunelles immenses, et la douceur quasi-maternelle de ses gestes.

« Ma boutique est très vivante à certains soirs. Je sais le désir de tous les « littéraires » de connaître les maîtres de la plume. C'est pourquoi je tente des rapprochements et j'organise parfois des séances de lecture. Ici, Francis Jammes, Paul Claudel et Paul Valéry, pour ne citer qu'eux, ont lu des fragments de leurs œuvres inédites devant un assez nombreux public composé presque exclusivement de nos sociétaires les plus jeunes. »

Je m'étonne: « Ici? Vous casez ici un grand auditoire? » — « Mais oui. Cette boutique peut contenir cent personnes, et il y a l'arrière-boutique et les couloirs. Parfois on s'empile jusque dans la cour et sur le trottoir côté rue. »

Nous passons à une question intéressante extrêmement, celle du *Navire d'argent*. C'est le titre d'une revue captivante qu'a éditée et dirigée pendant une année Adrienne Monnier avec Jean Prévost comme secrétaire de rédaction. Le *Navire d'argent*, dont sa directrice écrivait « Nous voudrions qu'il fut, comme celui de la Ville de Paris, prêt à tous les voyages, à tous les échanges, porteur d'une fortune spirituelle vouée au partage et à l'accroissement. »

La revue, si regrettablement disparue, n'a eu que douze numéros de juin 1925 à mai 1926. Les articles des maîtres y couvraient ceux des jeunes; une part imposante et régulière est laissée à la littérature étrangère. Des inédits de Walt Whitman y ont paru; des réimpressions de vieux textes ont surpris et ravi. Une bibliographie française et étrangère est l'œuvre personnelle d'Adrienne Monnier ainsi qu'une *Gazette*, piquante revue des actualités.